AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1758
FR001400BMH7-FS0856

16 octobre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

TERACT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 octobre 2025, le concert composé des sociétés InVivo Group[1], Imanes[2], Palizer[2], NJJ Capital[3] et Combat Holding[4] a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 octobre 2025, le seuil de 90% des droits de vote de la société TERACT par assimilation des actions auto-détenues par TERACT au concert et détenir de concert, directement, 65 001 275 actions TERACT représentant autant de droits de vote, soit 92,90% du capital et des droits de vote et, par assimilation, 65 123 763 actions TERACT représentant 65 001 275 droits de vote, soit 93,07% du capital et 92,90% des droits de vote de cette société[5], selon la répartition suivante :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Imanes	2 499 999	3,57	2 499 999	3,57
Palizer	1 800 000	2,57	1 800 000	2,57
NJJ Capital	2 499 999	3,57	2 499 999	3,57
Combat Holding	2 499 999	3,57	2 499 999	3,57
InVivo Group	55 701 278	79,61	55 701 278	79,61
Total concert (détention directe)	**65 001 275**	**92,90**	**65 001 275**	**92,90**
Auto-détention TERACT[6]	122 488	0,18	-	-
Total concert (détention directe et par assimilation)	**65 123 763**	**93,07**	**65 001 275**	**92,90**

Ce franchissement de seuil résulte d'une réduction de capital de la société TERACT par annulation d'actions auto-détenues, décidée par le conseil d'administration du 7 octobre 2025.

[1] Société anonyme (sise 83 avenue de la Grande Armée, 75016 Paris) contrôlée au plus haut niveau par Union InVivo.
[2] Société à responsabilité limitée (sise 2 rue de Troyon, 92310 Sèvres) contrôlée au plus haut niveau par M. Moez-Alexandre Zouari.
[3] Société par actions simplifiée (16 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris) contrôlée au plus haut niveau par M. Xavier Niel.
[4] Société par actions simplifiée (10/12 rue Maurice Grimaud, 75018 Paris) contrôlée au plus haut niveau par M. Matthieu Pigasse.
[5] Sur la base d'un capital composé de 69 971 017 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[6] Actions privées du droit de vote agrégées à la détention du concert au titre de l'assimilation prévue par l'article L.233-9 I 2° du code de commerce.